

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 30 novembre 2009

Conseillers
élus : 29

Conseillers
en fonction : 29

Conseillers
présents : 20

Conseillers
absents : 9
dont 9 avec procuration

Sous la présidence de M. Norbert REINHARDT, Maire

2° Point

Le conseil municipal,

après en avoir délibéré,

fixe les tarifs communaux comme suit :

- à compter du 1^{er} janvier 2010

A) LOCATION DU CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

TARIFS DE LOCATION EXTERNES

	TYPE D'OCCUPATION			DEPASSEMENT HORAIRE
	Jusqu'à 3 heures - réunions - expositions - réceptions - théâtres	De + de 3 heures - apéritifs - réunions	- dîners dansants - concerts - repas	
GRANDE SALLE	Tarif horaire 57.60 €	Forfait 226.20 €	Forfait 649.60 €	APRES MINUIT EN SEMAINE ET APRES 3H00 DU MATIN DE SAMEDI A DIMANCHE
PETITE SALLE	37.40 €	147.60 €	465.60 €	
DEUX SALLES	72.80 €	296.00 €	936.40 €	
CUISINE	Utilisation totale		228.40 €	FORFAIT DE 50.00 € PAR HEURE ENTAMEE
	Utilisation partielle (frigo-four-plonge)		93.00 €	
COUVERTS			2.00 €	

Immobilisation des installations pour préparer une manifestation : 93.00 € par jour.

Galette de chaise à nettoyer : 5.00 €

La casse sera facturée au prix coûtant.

Caution instaurée pour tous : 1 000.00 €

**TARIFS DE LOCATION HABITANTS ET
ASSOCIATIONS DE MUNDOLSHEIM**

	TYPE D'OCCUPATION			DEPASSEMENT HORAIRE
	Jusqu'à 3 heures - réunions - expositions - réceptions - théâtres	De + de 3 heures - apéritifs - réunions	- dîners dansants - concerts - repas	
GRANDE SALLE	Tarif horaire 28.80 €	Forfait 113.10 €	Forfait 324.80 €	APRES MINUIT EN SEMAINE ET APRES 3H00 DU MATIN DE SAMEDI A DIMANCHE
PETITE SALLE	18.70 €	73.80 €	232.80 €	
DEUX SALLES	36.40 €	148.00 €	468.20 €	
CUISINE	Utilisation totale		114.20 €	FORFAIT DE 50.00€ PAR HEURE ENTAMEE
	Utilisation partielle (frigo-four-plonge)		46.50 €	
COUVERTS				1.00 €

Immobilisation des installations pour préparer une manifestation : 93.00 € par jour.

Galette de chaise à nettoyer : 5.00 €

La casse sera facturée au prix coûtant.

Caution instaurée pour tous : 1 000.00 €

Pour les paroisses catholique et protestante de Mundolsheim, réduction supplémentaire de 50%.

Chaque association, ainsi que la Société de Tir de Strasbourg qui pratique ses activités au Fort Desaix, situé à Mundolsheim, peut disposer gratuitement des installations une fois par an.

Pour l'Amicale des Pompiers et la Société de Musique, au titre de leur participation active aux fêtes et manifestations patriotiques organisées par la commune : gratuité d'une soirée supplémentaire.

Pour le personnel communal : gratuité pour fêtes de famille (mariage de l'agent ou d'un enfant, baptême, communion, enterrement).